



Saint Jean de Braye, le 5 mai 2020

Chers adhérents,

Je reviens comme promis vers vous afin de vous informer de la suite des conséquences de la crise sanitaire pour notre école.

Tout d'abord, j'aimerais préciser que toutes nos décisions sont prises en fonction des impératifs ordonnés par l'état, le département et la mairie, mais également sur les recommandations données par le conseil scientifique national.

Suite aux décisions gouvernementales concernant les associations, l'école ne réouvrira pas le 11 mai. Nous réouvrirons comme l'ensemble des autres écoles de musique et conservatoires en **septembre**.

Cette date a également été définie en ayant pour objectif de préserver au mieux **la santé de nos élèves, de leur famille et de nos professeurs**.

Durant le confinement, nos professeurs sont restés en contact avec vous en dispensant des cours vidéo (quand cela était possible), en vous envoyant des exercices et en vous conseillant. **Ils continueront ce travail jusqu'à fin juillet**.

D'autre part, nous avons décidé que la saison prochaine, **5 cours supplémentaires seraient offerts** aux élèves prenant des cours individuels. Les dates et les modalités concernant ces 5 cours vous seront précisées ultérieurement. Les tarifs resteront inchangés pour la saison prochaine.

Nous tenons d'ores et déjà à vous remercier de votre compréhension et de votre soutien pour cette période difficile. Sans vous l'école n'existerait plus !

Je reviendrai vers vous concernant la rentrée de septembre dès que possible.

Pour toute question liée au fonctionnement de l'école, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante direction.mcc@orange.fr. Pour les questions concernant l'étude de la musique, vos professeurs restent à votre disposition.

En espérant que vous vous portez tous bien, acceptez, au nom du bureau directeur et de l'ensemble des professeurs, nos meilleures salutations.

Philippe BRIAIS (président de MCC)